

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective via les Organismes de placement collectif (OPC). Ses membres sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers, ainsi que des "membres correspondants" représentatifs de l'écosystème de la gestion : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données.

L'AFG a pour mission d'informer, d'assister et de former ses membres. Elle leur apporte un concours permanent dans les domaines juridique, fiscal, économique, comptable et technique. Elle anime la réflexion de la profession sur l'évolution des techniques de gestion, la recherche, et la protection et l'orientation de l'épargne. En tant qu'interlocuteur des pouvoirs publics français, européens et internationaux, l'AFG contribue activement à l'évolution de la réglementation. Elle définit les règles de déontologie de la profession et joue un rôle moteur en matière de gouvernement d'entreprise.

Mission

Au sein du département Expertises, dans le Pôle Gestions, le/a Directeur/Directrice a la charge principalement des dossiers relatifs aux techniques de gestion et aux classes d'actifs/typologies de fonds (monétaire, obligataire, ETF...).

Il/elle vient en appui au Chef de Pôle sur les sujets de risk management. Il/elle contribue aux travaux en portant une attention particulière également aux enjeux et risques ESG.

Il/Elle aura la charge de l'animation des Comités et groupes de travaux dédiés à ces sujets, et participera également aux autres commissions, comités et groupes de travail de l'AFG traitant des thématiques dont il/elle aura la responsabilité, afin de récolter les avis et préoccupations des professionnels, analyser les textes et projets de textes et établir les positions de l'AFG.

Afin de porter la position de l'AFG sur ces sujets, il/elle sera amené(e) à mener des actions de lobbying auprès des instances françaises et européennes (Autorités de supervision européennes et françaises, Trésor, Parlement européen, Commission européenne) en coordination avec le bureau de Bruxelles de l'AFG.

Il/Elle sera amené(e), comme tous les experts, à participer aux travaux des Comités et groupes de travail de l'association européenne EFAMA.

Il/Elle sera également amené(e) à travailler avec d'autres associations ou organisations de place et à intervenir dans des conférences sur les sujets dont il/elle est responsable.

Le poste est basé à Paris mais nécessite des déplacements à l'étranger, notamment à Bruxelles.

Candidat

Le candidat devra avoir une très bonne connaissance de l'environnement juridique lié à la gestion (OPCVM, AIFMD, MMFR, ELTIF...) ainsi qu'une bonne compréhension des principales techniques de gestion et/ou de risque qui sont employées dans les sociétés de gestion. Idéalement, il devra être également sensibilisé aux sujets ESG et leurs impacts dans la gestion d'actifs.

Il devra donc être particulièrement familier avec les réglementations en vigueur, françaises et européennes, relatives à la gestion d'actifs. A ce titre, la rigueur, une grande réactivité et un esprit de synthèse poussé sont des qualités indispensables. L'appétence pour le travail en équipe, de même qu'une très grande aisance dans la communication écrite et orale sont indispensables. L'anglais courant professionnel est un pré requis.

Le poste requiert au minimum 5 ans d'expérience dans un métier proche (chargé de dossier en gestion d'actifs, lobbying, gestion, risque, juriste financier ou structureur...) chez une Autorité, association, société de gestion de portefeuille ou société de conseil.

Adresser votre candidature par email à Christophe Laurentie : c.laurentie@afg.asso.fr